SGEN-CFDT recherche EPST, SNCS-FSU, SNTRS-CGT

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET POUR LES ORGANISMES DE RECHERCHE

Depuis 2002, les gouvernements successifs ont mis en place une politique visant à profondément transformer l'organisation de la recherche publique française. Le Pacte pour la recherche dans un premier temps, suivi par la loi Liberté et Responsabilité des Universités ont eu pour conséquence de déstructurer notre système de recherche en instaurant une gouvernance non démocratique, ainsi que la concurrence généralisée prônée par la commission européenne et différents organismes internationaux comme l'« OCDE. »… Ces orientations politiques, longuement préparées dans différents cercles de réflexion réunissant hommes politiques et représentants du patronat, reposent sur les principes du « nouveau management public » qui visent à adapter le secteur public aux méthodes de gestion traditionnellement réservées au secteur privé.

Le fil rouge de toutes ces transformations est de passer toujours plus rapidement de la paillasse au tiroir caisse tout en flexibilisant le travail scientifique et en le réduisant à l'innovation. L'ANR, l'AERES, les fondations de coopérations scientifiques et l'explosion du Crédit Impôt Recherche ont dépossédé les organismes de leur rôle stratégique sans pour autant développer la recherche privée. La mise en œuvre de ces réformes passait par la remise en cause du rôle des organismes de recherche. Dans son programme électoral, Nicolas Sarkozy avait inscrit comme objectif la transformation des EPST et notamment du CNRS en agences de moyens c'est-à-dire en réservoir de ressources humaines au service d'un système basé sur les universités, avec une finalité centrée sur l'amélioration de la compétitivité des entreprises et non plus sur la production de connaissances.

Ces trois dernières années, la résistance des personnels a permis de retarder ce démantèlement, mais une grande partie de ce programme a été mise en œuvre. Depuis quelques mois, les directions des différents EPST sont devenues des acteurs de plus en plus zélés de la liquidation des organismes qu'ils ont en responsabilité. Les exemples sont nombreux : mise en place des « alliances par le CNRS et l'INSERM qui ne se considèrent plus que comme les accompagnateurs des futures « grandes universités de recherche ». Dans les organismes plus spécialisés, création du consortium Agreenium par l'INRA, de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD) par l'Institut de Recherche pour le Développement, fusion de l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité et du laboratoire Central des Ponts et Chaussées, démantèlement annoncé de l'Institut Nationale de Recherche Pédagogique.

La « stratégie du choc » adoptée par le gouvernement vise, par le nombre et la brutalité des attaques à désorganiser toute capacité de riposte. La mise en œuvre du « grand emprunt » illustre bien cette tactique politique : appels d'offre précipités, instances scientifiques court-circuitées tant dans les organismes que dans les universités, personnels privés de tout droit de parole et d'intervention. Sans aucun débat réel au Parlement ou dans les assemblées régionales nous allons vers un système à deux vitesses où des régions entières seront durablement désertifiées pour privilégier quelques sites dits d'« excellence » qui ne seront peut être même plus pluridisciplinaires.

Les personnels mesurent les dégâts de cette politique notamment en termes de montée de la précarité. L'enquête intersyndicale, menée en 2008-2009, a révélé l'existence de 50.000 précaires dont beaucoup vivent des situations dramatiques de souffrance au travail.

Mais les transformations touchent aussi les modalités du travail lui-même. Le développement, qui peut être scientifiquement justifié, des plates formes expérimentales se fait au détriment de la présence des

personnels techniques dans les équipes de recherche. Une partie du travail des ITA est transféré aux doctorants et aux post doc. Les gestionnaires sont condamnés à subir des mutualisations forcées, destinées à rationaliser leur activité professionnelle pour cause de RGPP. Pour de nombreux métiers, l'appel à la sous-traitance est et sera utilisée pour supprimer des emplois. Le temps que de nombreux chercheurs et enseignants chercheurs peuvent consacrer à la recherche diminue au profit du développement des tâches administratives liées à la chasse aux financements. La généralisation du « dialogue de gestion » au CNRS est un nouvel outil de pilotage par étranglement. La politique d'individualisation des rémunérations, qui conjugue les bas salaires pour certains et les primes inégalitaires pour les personnels de toutes catégories, vise à casser les solidarités. Les tensions s'exaspèrent dans la plupart des collectifs de travail.

Cette politique a aussi des conséquences scientifiques dramatiques. Les laboratoires ont longtemps constitué l'originalité et la force du système français. Lieux d'accumulation des savoirs scientifiques et techniques, ils sont la première pierre de l'élaboration des politiques scientifiques au niveau des disciplines. Mais la politique d'appels d'offre à tout crin, conjuguée à la mise en place des « Laboratoires d'Excellence », les LABEX, va contribuer à leur démantèlement et déposséder les EPST ainsi que les universités de toute autonomie scientifique. Sous le fallacieux prétexte de créer quelques champions, c'est la fin programmée de tout ou partie des UMR. La qualité de la production scientifique en sera la première victime, sans garantie que l'innovation en sorte gagnante. Par ailleurs, si certains projets bénéficient de financements considérables qui ne peuvent être dépensés que par le recrutement de nombreux CDD, dans de nombreux domaines les financements manquent pour les projets originaux ou pour les secteurs où la veille scientifique s'avère nécessaire.

Face à cette situation de dégradation globale, les organisations syndicales sous signées appellent les personnels à faire des propositions et à agir. Nous voulons rebâtir une recherche publique autour de la mission nationale de développement du front des connaissances. Cette recherche publique doit aussi contribuer à la transmission des savoirs, au transfert vers l'industrie. Elle doit mettre son expertise réellement au service de la société.

Nous souhaitons qu'à l'automne 2010, les instances scientifiques des organismes, conseils scientifiques, sections du comité national, commissions scientifiques spécialisées etc., consacrent un temps de réflexion sur l'état des disciplines, notamment celles qui ont été mises à mal au cours des dernières années. Nous nous appuierons sur ce travail pour faire l'état des lieux et commencer à élaborer des propositions.

Ce travail des instances scientifiques sera accompagné par des réunions dans les laboratoires ou dans les régions. Ces réunions seront organisées partout où cela sera possible de façon intersyndicale pour faire monter les revendications et les propositions des personnels des laboratoires. Les organisations syndicales soussignées proposent de travailler à rassembler ces contributions pour construire un projet qui sera rendu public au printemps 2011 et défendu auprès des partis politiques. D'après nous, ce projet devrait s'attacher à défendre l'emploi statutaire et à lutter contre la précarité, à rétablir la démocratie comme principe de gouvernance, à garantir l'existence d'organismes de recherche dans le cadre de relations équilibrées entre ceux-ci et les universités, à redonner enfin aux scientifiques la maitrise de leurs recherches.

Paris le 25 octobre 2010